

DELIBERATION N° 87/06-05 : REAMENAGEMENT DE LA DETTE DE LA COMMUNE/EMPRUNTS C.A.E.C.L.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition faite par la Caisse des Dépôts et Consignations d'un réaménagement de la dette concernant les emprunts contractés en 1983 auprès de la Caisse d'Aide à l'Équipement des Collectivités Locales.

Cette proposition porte sur les contrats suivants :

- N° 19.024950 d'un montant de 500 000 F contracté au taux de 15,50 % sur 15 ans, d'une annuité de 87 585, 63 F payables en Février (travaux réfection de l'Église),
- N° 19.025322 d'un montant de 510 000 F contracté au taux de 15 % sur 15 ans, d'une annuité de 87 218, 70 F payables en Août (aménagement zone sport - Hôtel de Ville et acoustique),

qui pourraient être remplacés par un emprunt C.A.E.C.L. en 15 ans aux conditions actuelles de cet organisme, d'un montant de 1 200 000 F (capital restant à rembourser auquel s'ajouterait une indemnité actuarielle de 9 mois d'intérêts).

Cette offre est assortie d'une ristourne exceptionnelle consentie en 1987 par la C.A.E.C.L. sur l'emprunt N° 19.024950 d'un montant de 4 648, 11 F versés en fin d'exercice.

Monsieur le Maire souligne l'intérêt qu'il y aurait à accepter les propositions de la C.A.E.C.L. et propose d'y répondre favorablement.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :

- d'accepter cette proposition et d'autoriser Monsieur le Maire :
- . à poursuivre la négociation avec la C.D.C.,
- . à signer le contrat de prêt de 1 200 000 F qui se substituera aux 2 emprunts désignés ci-dessus,
- . à budgétiser les sommes nécessaires qui seront reprises au BS 1987, soit :

en dépenses :

1620 Remboursements d'emprunts à la CAECL	907 000 F
189 Autres dettes à long et moyen terme (indemnité actuarielle à la CAECL)	256 500 F

en recettes :

1620 Emprunt de substitution 1987	1 200 000 F
-----------------------------------	-------------